

**CENTRE D'INFORMATION ET DE
RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2017**

SOMMAIRE

	Page
Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
Résultats	4
Évolution des actifs nets	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8 - 12
Renseignements complémentaires	13



Brassard
Carrier
Associés inc.

Société de comptables
professionnels agréés

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs du
CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE ET
DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES, qui comprennent le bilan au 31 mars 2017, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

MISSION D'AUDIT

MISSION D'EXAMEN

AVIS AU LECTEUR

FISCALITÉ

COMPTABILITÉ

GESTION

FINANCEMENT

MANDATS SPÉCIAUX

Brassard

Carrier

Associés inc.

1651

chemin Ste-Foy

bureau 200

Québec (Québec)

GIS 2P1

Téléphone:

418 682-2929

Télécopieur:

418 682-0282

www.groupebca.com

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES au 31 mars 2017, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Autre point

Les états financiers du CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES pour l'exercice terminé le 31 mars 2016 ont été audités par un autre auditeur indépendant qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 18 mai 2016.

Brassard Carrier Associés inc.¹

Québec, le 5 juin 2017

¹ CPA auditeur, CGA, permis de comptabilité publique n° A128574

CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

4

	2017	2016
PRODUITS		
Centraide	230 000 \$	230 000 \$
Ville de Québec	100 000	100 000
Ville de Lévis	26 000	26 000
Revenus d'Adhésions	5 150	4 100
Dons	145	25 822
Centraide projet ponctuel	-	9 104
	361 295	395 026
AUTRES PRODUITS (annexe A)	12 229	21 107
	373 524	416 133
CHARGES		
Salaires et charges sociales	158 707	153 186
Contractuels	136 421	143 891
Télécommunications	25 719	30 226
Publicité et promotion	19 370	9 215
Frais de gestion des sites	15 000	15 000
Honoraires professionnels	5 512	3 000
Frais de déplacement	5 236	4 409
Affiliations et abonnement	5 149	4 943
Frais de bureau	3 380	3 143
Entretien et réparations	1 362	1 456
Frais de représentation	1 028	1 422
Assurances	861	1 048
Formations	50	147
Loyer	20	2 925
Divers	15	-
Intérêts et frais bancaires	585	608
Amortissement des immobilisations corporelles	4 599	3 114
	383 014	377 733
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(9 490) \$	38 400 \$

CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

5

	Fonds investis en immobilisations	Fonds d'administration non affectés	2017 Total	2016 Total
SOLDE AU DÉBUT	15 363 \$	50 971 \$	66 334 \$	27 934 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(4 599)	(4 891)	(9 490)	38 400
Acquisition d'immobilisations corporelles	2 032	(2 032)	-	-
SOLDE À LA FIN	12 796 \$	44 048 \$	56 844 \$	66 334 \$

CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

BILAN

31 MARS 2017

6

	2017	2016
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	212 221 \$	110 011 \$
Débiteurs (note 3)	3 650	4 433
Frais payés d'avance	3 737	899
	219 608	115 343
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 4)	12 796	15 363
	232 404 \$	130 706 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Créditeurs (note 5)	56 393 \$	64 372 \$
Subventions perçues d'avance	119 167	-
	175 560	64 372
ACTIFS NETS		
FONDS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS	12 796	15 363
FONDS D'ADMINISTRATION NON AFFECTÉS	44 048	50 971
	56 844	66 334
	232 404 \$	130 706 \$

Au nom du conseil d'administration,

_____, administrateur

_____, administrateur

CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

7

	2017	2016
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(9 490) \$	38 400 \$
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	4 599	3 114
	(4 891)	41 514
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement :		
Débiteurs	783	(326)
Frais payés d'avance	(2 838)	346
Créditeurs	(7 979)	34 397
Subventions perçues d'avance	119 167	(100 000)
	104 242	(24 069)
ACTIVITÉ D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(2 032)	(13 574)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE	102 210	(37 643)
TRÉSORERIE AU DÉBUT	110 011	147 654
TRÉSORERIE À LA FIN	212 221 \$	110 011 \$
CONSTITUTION DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	212 221 \$	110 011 \$

1. STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

L'organisme, constitué en vertu de la partie III de la Loi sur les sociétés du Québec, est une société à but non lucratif et une société de bienfaisance enregistrée qui a pour objectif d'établir, gérer et maintenir un service d'information et de référence pour la population au numéro de téléphone 211. Les appelants sont référés aux organismes et ministères qui répondent le mieux à leurs besoins.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des débiteurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transactions dans les résultats de l'exercice où ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

CONSTATATION DES PRODUITS

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Les revenus d'adhésion sont constatés lorsque les cotisations sont reçues.

Les revenus de dons sont constatés lorsqu'ils se rapportent à l'exercice où les charges sont engagées.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement dégressif et aux taux indiqués ci-dessous :

	Taux
Mobilier de bureau	20 %
Matériel informatique	30 %

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

ACTIF NET

Le capital de l'organisme est constitué de l'actif net. L'objectif de l'organisme, en ce qui a trait à la gestion de son capital, consiste à assurer la continuité de l'exploitation afin de s'acquitter de sa mission. L'organisme gère la structure de son capital en établissant et en surveillant ses budgets annuels de manière à ce qu'ils soient maintenus à un niveau satisfaisant.

Fonds d'administration, non affecté

Le fonds d'administration est utilisé pour les activités courantes de l'organisme. Ce fonds présente les revenus et les dépenses d'administration et les ressources non affectées.

Fonds investis en immobilisations

Le fonds d'immobilisations est constitué de la valeur nette des immobilisations moins les emprunts afférents.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la valeur nette la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

3. DÉBITEURS

	2017	2016
Clients	1 412 \$	918 \$
Sommes à recevoir de l'État	2 238	3 515
	3 650 \$	4 433 \$

4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2017		2016
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette
Mobilier de bureau	19 916 \$	17 403 \$	2 513 \$
Matériel informatique	32 032	21 749	10 283
	51 948 \$	39 152 \$	12 796 \$

5. CRÉDITEURS

	2017	2016
Fournisseurs	1 299 \$	20 080 \$
Frais courus	33 442	23 884
Sommes à remettre à l'État	6 487	6 424
Salaires et vacances à payer	15 165	13 984
	56 393 \$	64 372 \$

6. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. Les principaux sont détaillés ci-après.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que l'organisme éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

6. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent l'organisme à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

7. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2016 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2017.

CENTRE D'INFORMATION ET DE RÉFÉRENCE DE LA CAPITALE NATIONALE
ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2017

13

	2017	2016
ANNEXE A - AUTRES PRODUITS		
Revenus d'intérêts	1 224 \$	1 232 \$
Revenus d'appels	3 878	5 176
Ventes de répertoires et poste	2 886	4 199
Formations	1 741	7 500
Autres commandites	2 500	3 000
	12 229 \$	21 107 \$
